

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William E. Taylor. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.854 - Division 4.

Succession de M. F. L. Chapelle. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.952 - Division 4.

Succession vacante de Robert Schwartz. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.879 - Division 4.

Succession vacante de T. Vollmer. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.879 - Division 4.

Succession vacante de E. T. Brown. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.865 - Division 4.

Succession vacante de John Brennan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.871 - Division 4.

Succession de Marcell C. Knight. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.845 - Division 4.

Succession vacante de J. M. Bragg. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.890 - Division 4.

Succession vacante de A. J. Schmidt. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.877 - Division 4.

Succession vacante de T. J. Conroy. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.883 - Division 4.

Succession vacante de W. W. Heiler. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.855 - Division 4.

Succession vacante de Fr. Wittner. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.884 - Division 4.

Succession vacante de Fr. Wittner. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.884 - Division 4.

VENTES A L'ENCOIN. Spear, Escoffier & Spear.

JOLI COTTAGE ELEVE SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN

Succession de Willis E. Roux. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - No 64.749. PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Encadreurs - Bureau No 802.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Mlle Crescent. C. Cochis. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.888 - Division 4.

Succession vacante de Mme M. Kelly. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.881 - Division 4.

Succession vacante de J. Lebrun. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.873 - Division 4.

Succession vacante de John M. Williams. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.879 - Division 4.

Succession vacante de J. Switzer. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.872 - Division 4.

Succession vacante de E. L. Lathrop. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.868 - Division 4.

Succession vacante de W. T. Mumford. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.875 - Division 4.

Succession vacante de A. E. Marrett. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.874 - Division 4.

Succession vacante de C. Demerit. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.866 - Division 4.

Succession vacante de C. Demerit. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.866 - Division 4.

VENTES A L'ENCOIN. W. R. Metzler.

CHARTER HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE. CHARTER HARRY H. HODGSON, Encadreur - Bureau No 732 rue Commerce.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété du Deuxième District, No 814 rue Hôpital.

ANNONCE JUDICIAIRE. Emplacement d'affaires et résidence. No 4105 à 4110 rue Maréchal.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE. MARDI, le 24 octobre 1905. A la Bourse des Propriétés Foncières.

"Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'avenue Peters, Louisiana National Bank vs Pittsburg Gravel and Dredging Company.

ANNONCE JUDICIAIRE. MARDI, le 24 octobre 1905, moi, Peter Gallagher, Encadreur.

E. Jonas & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de James L. Lindore - No 57.715 Division C.

CHARTER De la compagnie dite: NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

ARTICLE I. Le nom de ladite corporation sera: "NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY."

CHARTER De la compagnie dite: NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

ARTICLE II. Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III. Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation et la nature des affaires à exploiter par elle sont déclarés être: le trafic de fer, le trafic de tramways, etc.

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est de dix millions de dollars.

ARTICLE V. Les pouvoirs de ladite corporation seront exercés par un conseil de Directeurs.

ARTICLE VI. Toute action en justice relative à la dite corporation sera portée devant les tribunaux de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE VII. Toute action en justice relative à la dite corporation sera portée devant les tribunaux de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE VIII. Toute action en justice relative à la dite corporation sera portée devant les tribunaux de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE IX. Toute action en justice relative à la dite corporation sera portée devant les tribunaux de la Nouvelle-Orléans.

E. A. ANDRIEU, Successeur de Jules Andrieu, Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO.